

## CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE

TRANCHES	COTISATION TRIMESTRIELLE							ANNUEL
	JARDIN MUSICAL	INITIATION Coef 0.25	CURSUS Coef 1	2 CURSUS Coef 1.50	PARCOURS PERSONNALISE Coef 1,25	PRATIQUE COLLECTIVE SEULE	FORMATION CONTINUEE Coef 0.50	DROIT D'INSCRIPTION
1	15,00 €	7,50 €	30,00 €	45,00 €	37,50 €	35,00 €	15,00 €	10,00 €
2	15,00 €	11,25 €	45,00 €	67,50 €	56,25 €	35,00 €	22,50 €	10,00 €
3	15,00 €	18,75 €	75,00 €	112,50 €	93,75 €	35,00 €	37,50 €	10,00 €
4	15,00 €	22,50 €	90,00 €	135,00 €	112,50 €	35,00 €	45,00 €	10,00 €
5	15,00 €	30,00 €	120,00 €	180,00 €	150,00 €	35,00 €	60,00 €	10,00 €
6	15,00 €	37,50 €	150,00 €	225,00 €	187,50 €	35,00 €	75,00 €	10,00 €
7	15,00 €	41,25 €	165,00 €	247,50 €	206,25 €	35,00 €	82,50 €	10,00 €
8	15,00 €	45,00 €	180,00 €	270,00 €	225,00 €	35,00 €	90,00 €	10,00 €
SANS QF ou MAXI	16,50 €	49,50 €	198,00 €	297,00 €	247,50 €	38,50 €	99,00 €	11,00 €

\* Théâtre, Arts Plastiques et Danse hip-hop.

\*\* En absence du QF, le tarif maximum est appliqué.

- Les tranches sont calculées en fonction du quotient familial.
- Le droit d'inscription est annuel.
- Des aides peuvent être attribuées par la Caf.
- Réduction à partir de l'inscription d'un 3e membre de la même famille.

- L'inscription au conservatoire est un engagement. Tout trimestre commencé est dû. Tout arrêt en cours d'année doit être discuté entre les parties concernées et le cas échéant, notifié par courrier. A défaut les trimestres seront facturés.

- Des locations d'instruments sont proposées.
- Les contrats et le paiement se font auprès du secrétariat

- Règlement des factures Directement sur le portail Famille, avant la date d'échéance, en demandant votre identifiant de connexion au service Régie. Par prélèvement automatique. Au préalable, remplir l'autorisation de prélèvement, muni d'un RIB, au service Régie en mairie. En espèces, par chèque ou carte bancaire au service Régie en mairie.

- Service Régie en mairie  
12 rue Roger-Clavier  
91700 Fleury-Mérogis  
01 69 46 72 20 Mail : regie@mairie-fleury-merogis.fr

- Renseignements et inscriptions au secrétariat du CMA  
01 60 16 84 29 / 06 33 54 92 20  
Mail : cma@fleury-merogis.fr  
Mail : regie@mairie-fleury-merogis.fr

## LOCATION TRIMESTRIELLE INSTRUMENT

Accordéon ou Accordina	Saxophone alto	Flûte à Bec	Flûte traversière et Trombone	Violon et Clavier	Guitare et Ukulele	Contrebasse
66,30 €	51,00 €	10,00 €	31,60 €	23,50 €	19,40 €	83,60 €